

Paris, 14 juin 2024

## BAROMETRE RH & FINANCES - FNADEPA

### LA DOUCHE ECOSSAISE POUR LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES POUR PERSONNES ÂGÉES

**Un allègement des tensions RH mais une forte aggravation de la situation financière dans les établissements et services pour personnes âgées : voici ce que révèle la dernière enquête menée par la Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (FNADEPA). Un chaud-froid qui rappelle la nécessité d'engager une réforme structurelle de l'organisation et du financement des établissements et des services via un projet de loi Grand âge, tel que prévu par la loi « Bien vieillir ».**

La situation financière des établissements et services pour personnes âgées continue de se dégrader, qu'ils soient de statuts publics comme privés.

En effet, l'enquête menée par la FNADEPA auprès de ses 1 500 adhérents — directeurs d'Ehpad, résidences autonomie et services autonomie à domicile, révèle que plus de **65 % des ESMS ont terminé l'année 2023 dans le rouge**, avec un **déficit moyen de 177 302 €**. Avec une **aggravation du niveau de déficit de 23 %** entre 2022 et 2023.

Et ce, malgré :

- le recours à des réserves de compensation pour 69,6 % des structures,
- le versement d'aides pour 42,3 % d'entre elles (crédits non reconductibles, subventions publiques et associatives, fonds d'urgence...) témoignant d'un effort d'une ampleur inégalée de la part des ARS, Conseils départementaux et des communes pour secourir le secteur du Grand âge.

*« La situation atteint un niveau critique inédit. Même sous perfusion, ce qui n'est déjà pas acceptable, notre secteur est en danger », s'alarme Jean-Pierre Riso, président de la FNADEPA. « 48 % des établissements et services ne disposent pas de réserves de compensation suffisantes en cas de déficit. Pour plus de la moitié des Ehpad, l'augmentation du tarif hébergement est restée inférieure à l'inflation. A domicile, ce n'est guère mieux, avec la moitié des services déficitaires. Sans réforme majeure, nous allons prendre de plein fouet le mur démographique ! »*

Seule éclaircie — toute relative, car les tensions subsistent encore fortement : la situation RH semble s'améliorer dans les établissements et services. Ainsi, **58 % d'entre eux manquent de personnel** — ils étaient 82 % l'année dernière, **à hauteur de 4 ETP en moyenne**. Preuve que les actions mises en œuvre (limitation du recours à l'intérim, innovations dans les modes de recrutement, etc.) sont efficaces et doivent être intensifiées.

La FNADEPA rappelle donc plus que jamais la nécessité d'engager une réforme structurelle de l'accompagnement du grand âge via un projet de loi Grand âge, tel que prévu par la loi « Bien vieillir ». En cette période électorale, elle incite les futurs députés à s'emparer de ce sujet essentiel, tout particulièrement au regard du vieillissement de notre Nation.